

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 mars 2012

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 mars 2012

## 15 Musée Gallé-Juillet – Biennale des arts de la terre 2012 – demandes de subvention

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES  
M. CABARET  
M. GRIMBERT  
Mme BARBETTE  
M. MACHU  
Mme FEVRIER

Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :

Mme BASMAISON  
M. VILLEMMAIN  
M. BERNARD-LUNEAU  
M. BEAUBRUN  
Mme MAUPIN  
M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KEZZOUL  
Mme PORAS  
Mme LEFEVRE  
M. NACHITE  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET  
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 32

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe expose :

La commune de Creil organise sa deuxième Biennale des Arts de la Terre du 13 octobre 2012 au 6 janvier 2013. Cet événement est l'occasion pour le musée Gallé-Juillet de présenter une exposition temporaire réunissant des céramiques anciennes, accompagnée d'un catalogue d'exposition et d'animations variées, en direction de différents publics (jeune public, amateurs, personnes handicapées...). Un marché de potiers sera le point d'orgue de l'événement.



# maintenant !

Dans le cadre de cette biennale, ayant pour objectifs le développement d'animations en direction de tous les publics et le rayonnement du patrimoine creillois, et donc à fortiori picard, il vous est proposé de solliciter les subventions suivantes :

- 15 000 € au Conseil Général de l'Oise,
- 15 000 € au Conseil Régional de Picardie,
- 15 000 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 13 mars 2012,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 15 000 € auprès du Conseil Général de l'Oise.

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 15 000 € auprès du Conseil Régional de Picardie.

**Article 3** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 15 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie.

**Article 4** : d'imputer les recettes correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

30 MARS 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 30.03.12

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 30/03/12

et publication ou notification le 30/03/12

CREIL le 30/03/12.....

LE MAIRE

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy